

étrangers, jamais rien pour nos personnes âgées au Canada. C'est l'attitude du gouvernement actuel dans la situation que nous étudions présentement.

J'entends le député de Chicoutimi qui continue à ronronner. Il disait tout à l'heure que c'était la deuxième fois qu'il parlait, mais il oublie aujourd'hui de participer au débat qui nous préoccupe, parce que je le sais, ses électeurs du comté de Chicoutimi sont les premiers à réclamer une augmentation de la pension de vieillesse. Je suis prêt à aller tenir une assemblée contradictoire dans son comté, à exposer à ses électeurs le fait que le député de Chicoutimi, voisin de mon comté, s'oppose à ce que nous présentions des mesures pour faire augmenter la pension de vieillesse à \$100 par mois. Je suis prêt à aller mettre sous le nez du député de Chicoutimi, dans son comté, qu'il a voté contre cela au mois de janvier dernier. Il rougit, il cale dans son fauteuil, mais il rougirait plus encore dans une assemblée contradictoire.

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. De l'avis de la présidence, les observations du député de Lapointe sont irrégulières. Je lui redemande de faire preuve de collaboration.

[Français]

M. Langlois (Chicoutimi): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Il est très compréhensible que je cale dans mon fauteuil, mais l'honorable député de Lapointe ne peut pas caler, vu le peu de poids qu'il a. (rires)

En ce qui a trait à ce que les électeurs pensent ou ne pensent pas, sur le fait d'avoir ou de ne pas avoir une pension de \$100 par mois, je considère que les électeurs de la circonscription de Chicoutimi sont certainement aussi intelligents que ceux d'autres circonscriptions, qu'ils comprennent qu'il est mieux de donner à ceux qui en ont besoin et de ne pas augmenter les pensions pour les donner aux millionnaires, pour faire un peu de démagogie, comme mon ami le député de Lapointe en fait depuis de nombreuses années. (Applaudissements.)

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur...

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant (M. Cameron, High-Park): A l'ordre, s'il vous plaît. Je conseille au député de Lapointe de se conformer aux remarques de monsieur l'Orateur suppléant, dont j'occupe provisoirement le fauteuil, et de se limiter strictement aux principes du bill n° C-207. Cessons ce feu croisé de querelles entre Chicoutimi et Lapointe et continuons plutôt à étudier le projet de loi.

[M. Grégoire.]

[Français]

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur je crois que le rappel au Règlement du député de Chicoutimi n'était pas bien fondé et que celui-ci aurait dû être rappelé à l'ordre immédiatement puisque c'est la deuxième fois qu'il interrompt sans avoir un rappel au Règlement justifié. S'il en a un, qu'il le dise et le mentionne, mais je sais fort bien que la population...

• (10.20 p.m.)

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant (M. Cameron, High-Park): A l'ordre, s'il vous plaît. Je voudrais faire remarquer au député que mes paroles s'appliquaient tant à lui-même qu'au député de Chicoutimi.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je sais fort bien qu'un député doit représenter à la Chambre les intérêts de ses électeurs, doit émettre les opinions et les vœux de ses électeurs. Nous savons que les électeurs des circonscriptions de Lapointe, de Chicoutimi ou d'ailleurs désirent non seulement les augmentations préconisées dans le régime d'assistance publique—qui est à l'étude en ce moment—mais également l'augmentation de la pension de vieillesse à \$100 par mois.

Nous ne nous contentons pas de ce qui nous est présenté aujourd'hui. Nous l'approuvons, nous l'acceptons; nous l'avons déjà dit. Mais nous ne nous contentons pas de cela. Si d'autres s'en contentent, nous les laissons à leurs petites idées, à leurs petites augmentations. Quant à nous, nous voulons plus que cela; nous voulons une véritable augmentation de la pension de vieillesse pour les personnes âgées de 65 ans et plus, et ce sans évaluation des ressources. Nous réclamons une augmentation de la pension à \$100 pour tous ceux qui ont 65 ans et plus.

Monsieur l'Orateur, je dirai ceci: le Canada est un pays assez riche pour se permettre de donner cette pension de \$100 par mois à ses citoyens. Quand on prend, par exemple, le nombre d'industries qui mettent des ouvriers à pied parce qu'elles ont trop de production, je suis d'avis que si nos personnes âgées avaient un plus grand pouvoir d'achat, elles pourraient acheter plus de production et ces industries pourraient continuer à produire à plein rendement, ou du moins à un rendement supérieur. Si nos personnes âgées recevaient une pension de vieillesse plus élevée, cela permettrait à tout ce monde-là d'acheter davantage; en achetant davantage, cela ferait travailler nos ouvriers dans nos industries, cela développerait encore notre économie, cela mettrait en valeur nos richesses qui sont nombreuses, qui sont innombrables.